RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Normandie

CONTACTS UTILES À LA DIRECTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE

Orne

[03.2024]

AGIR ENSEMBLE
POUR LA SANTÉ **DES ORNAIS**

LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE

La Directrice déléguée départementale de l'Orne représente l'Agence Régionale de Santé sur le plan départemental. La délégation remplit les missions de proximité de l'Agence et anime la démocratie sanitaire. Elle est en particulier l'interface locale des partenaires extérieurs : préfet, élus, établissements de santé, etc.

VOS CONTACTS

Anne-Catherine SUDRE, Directrice déléguée départementale

Corinne GUITTET-REMAUD, Déléguée territoriale

02 33 80 83 36
Cité administrative
Place Bonet
61000 ALENÇON
ars-normandie-dd61@ars.sante.fr

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE ET ATTRACTIVITÉ DE VOTRE TERRITOIRE

L'attractivité des territoires en matière d'offre de soins et d'installation des professionnels de santé est au cœur des actions de l'ARS. Les porteurs de projets, élus ou professionnels de santé, sont soutenus par l'Agence afin de répondre à l'exigence citoyenne d'accéder à une offre de santé de proximité adaptée.

Au sein de l'Agence, la direction de l'offre de soins a pour mission d'organiser et de garantir l'accès aux soins - qu'il s'agisse des soins délivrés en libéral ou en établissement de santé - sur l'ensemble du territoire normand.

Le Pôle offre ambulatoire gère l'offre de soins libérale sur les territoires.
Le Pôle établissements de santé suit quant à lui, l'ensemble du champ hospitalier public et privé.

VOS CONTACTS

Pôle offre ambulatoire

02 31 70 96 06
ars-normandie-dos-soins-ville@ars.sante.fr

Pôle établissements de santé

02 31 70 95 30
ars-normandie-dos-etablissements@ars.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé Normandie

Un professionnel de santé souhaite s'installer ou obtenir des informations sur votre commune ? Le PAPS (Portail d'accompagnement des professionnels de santé) fournit des informations sur la formation, l'installation (aides financières, etc.) et les conditions d'exercice sur le territoire.

AGIR SUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Bénéficier d'un environnement de qualité est une condition indispensable à la santé des populations. Au niveau local, les élus, de par leurs compétences, sont des acteurs essentiels dans le domaine de la santé et de l'environnement. En cas de besoin, ils peuvent être accompagnés par l'ARS pour contribuer à la prévention et à la gestion des risques sanitaires.

VOS CONTACTS

Direction de la Santé Publique

Pôle santé environnement

ARS-NORMANDIE-SE61@ars.sante.fr

Unité départementale de l'Orne

02 33 80 83 01
02 33 80 83 11
ars-normandie-ud61-sante-environnement@ars.sante.fr

LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ-ENVIRONNEMENT 3

L'ARS est signataire du Plan régional de santé-environnement 2017-2021. Ce plan vise à réduire les impacts négatifs de l'environnement sur la santé et à promouvoir les dynamiques locales pour un environnement favorable à tous.

POUR EN SAVOIR PLUS

Site internet PRSE3
http://www.normandie.prse.fr/

GRAND ÂGE ET HANDICAP

La direction de l'autonomie a pour objet de répondre à la fois aux défis du vieillissement et à l'évolution de la demande sociale en matière d'accompagnement.

Ses enjeux sont de :

- favoriser le bien vieillir en mobilisant des outils qui vont de la prévention à l'accompagnement de la perte de l'autonomie (à domicile ou en institution),
- promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap et leur proposer des solutions adaptées,
- mettre en place une politique pour les proches aidants.

VOS CONTACTS

Direction de l'autonomie

ars-normandie-direction-autonomie@ars.sante.fr

Unité autonomie de l'Orne

ars-normandie-da-dd61@ars.sante.fr

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

En tant qu'élu local, les politiques que vous menez dans divers domaines (logement, aménagement urbain, cohésion sociale, petite enfance…) influent sur le bien-être et conditionnent des environnements favorables à la santé. Le pôle prévention et promotion de la santé de l'ARS entend agir sur les déterminants de la santé tout au long de la vie.

Un chargé de mission territorial pourra vous conseiller et vous accompagner dans la mise en œuvre de politique de prévention et promotion de la santé et, le cas échéant, vous orienter vers un partenaire en fonction de vos attentes.

VOS CONTACTS

Direction de la Santé Publique

Pôle prévention et promotion de la santé

Secrétariat :
02 32 18 31 90 ou 02 32 18 32 44
ars-normandie-prevention@ars.sante.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Site web de l'ARS de Normandie /
Rubrique prendre soin de ma santé

SOINS PSYCHIATRIQUES SANS CONSENTEMENT

Face à des situations d'urgence, les services municipaux sont parfois amenés à prendre des mesures provisoires dans le cadre de leurs pouvoirs de police.

COORDONNÉES UTILES

JOURS ET HEURES OUVRABLES (8H30/18H)

ARS de Normandie
(mission mutualisée 14/50/61)
ars-normandie-dos-14-50-61-soinspsy@ars.sante.fr
Tél : 02 31 70 95 59 - 02 31 70 95 41
Fax : 02 31 70 95 70

LE SOIR À PARTIR DE 18H, LE WEEK-END ET LES JOURS FÉRIÉS

Standard Préfecture - Caen
Tél : 02 31 30 64 00
Fax : 02 31 30 67 81
pref-standard@calvados.gouv.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Normandie

ARS Normandie
Esplanade Claude Monet
2 place Jean Nouzille
CS 55035
14050 Caen Cedex 4

www.normandie.ars.sante.fr

réalisation : service communication ARS Normandie - 03.2023